



**TRANSPORTS EN COMMUN**

**Offre spéciale  
Packs Mobilité**



**Salariés**

Tenez-vous bien,  
**-20% sur la  
formule illimitée !**





Votre employeur adhère au dispositif packs mobilité, place aux réductions !

Grâce à cet engagement, en tant que nouvel abonné<sup>(1)</sup> vous bénéficiez d'une réduction de **20% sur la formule illimitée pendant 1 an.**

Cet avantage est cumulable avec le **remboursement de 50% minimum<sup>(2)</sup> de votre abonnement** par votre employeur au titre de la prime transport.

**20%**

de réduction  
la première année

+

**50%**

minimum<sup>(2)</sup>

de prime transport  
employeur

## Formule illimitée, quels avantages pour vous ?

L'abonnement pour vous déplacer  
**partout, tout le temps.**

**Voyagez sans limites** sur l'ensemble du réseau de **transports en commun Naolib.**

- + **Accédez gratuitement** au réseau **TER** et à certaines lignes de **cars du réseau Aléop** au sein de l'agglomération nantaise.
- + **Gérez votre budget** grâce au montant fixe prélevé chaque mois.
- + **Simplifiez vos démarches** avec le renouvellement automatique de votre contrat à la date anniversaire.

**La carte mobilités,**  
votre sésame pour tous les déplacements

- + Accès libre aux **parkings-relais (P+R)** sous condition de validation dans l'ensemble des transports en commun de l'agglomération nantaise.
- + Accès au service **vélo en libre-service** Naolib.
- + Déverrouillage des **voitures en autopartage** Citiz.

(1) Nouvel abonné : ne pas avoir été abonné depuis 3 ans à une formule illimitée.

(2) 50% minimum pour le secteur privé (pouvant aller jusqu'à 75%)  
75% minimum pour le secteur public

# Réduction de 20 %<sup>(3)</sup> : comment en bénéficier ?

Il suffit d'être salarié d'une entreprise publique, privée ou d'une association signataire de la convention Semitan liée au dispositif packs mobilité Naolib.

- + Souscrire pour la 1<sup>re</sup> fois à la formule illimitée ou ne pas avoir été abonné à celle-ci depuis 3 ans.
- + Joindre l'attestation packs mobilité employeur dûment renseignée et signée lors de votre souscription<sup>(4)</sup> en ligne ou de votre envoi postal à l'adresse indiquée sur le contrat<sup>(5)</sup>.

**☰ La meilleure formule dès  
2 trajets (A/R) par semaine<sup>(6)</sup>**

Formule illimitée	-26 ans		26 ans et +		60 ans et +	
Prime transport secteur privé/public	50 %	75 %	50 %	75 %	50 %	75 %
Prélèvement <sup>(7)</sup> mensuel habituel	24,90 €	24,90 €	54,90 €	54,90 €	30 €	30 €
Avantage Packs Mobilité 20%	4,98 €	4,98 €	10,98 €	10,98 €	6 €	6 €
Montant prélevé mensuel	19,92 €	19,92 €	43,92 €	43,92 €	24 €	24 €
Participation employeur	9,96 €	14,94 €	21,96 €	32,94 €	12 €	18 €
Coût mensuel de l'abonnement (10 mois)	9,96 €	4,98 €	21,96 €	10,98 €	12 €	6 €

## Vous quittez votre entreprise ?

Vous perdez la réduction de 20% mais vous conservez votre formule illimitée avec des prélèvements réajustés au tarif normal en vigueur.

(3) La réduction ne s'applique pas sur la tarification solidaire.

(4) Avant le 15 du mois si envoi postal ou avant le 22 du mois si téléchargement au moment de votre souscription sur la plateforme eServices Nantes Métropole.

(5) Si vous n'avez pas pu remettre l'attestation Packs Mobilité employeur en même temps que votre dossier d'abonnement, votre employeur et vous, avez 3 mois pour l'envoyer à [pro@naolib.fr](mailto:pro@naolib.fr). Passé ce délai vous ne pourrez plus bénéficier de la réduction de 20%.

(6) Pour 2 trajets (A/R) par semaine pendant 1 mois, base formule illimitée +26 ans VS ticket horaire 1,80 € (3,60 € par trajet A/R soit 28,80 €/mois).

(7) Base 10 mois de prélèvements selon tarifs au 01/07/2025.

# eServices, gérez votre formule illimitée sans vous déplacer.

## Pour souscrire

- Créez votre compte sur la plateforme

[eservices.nantesmetropole.fr](https://eservices.nantesmetropole.fr)

- Téléchargez l'attestation packs mobilité fournie par votre employeur (signée) pour bénéficier des 20% de réduction.



## Pour gérer votre abonnement

- Suivez vos prélèvements mensuels.
- Modifiez votre formule d'abonnement.
- Commandez une nouvelle carte en cas de perte ou de vol.
- Mettez à jour vos infos personnelles.
- Téléchargez vos justificatifs de remboursement de Prime Transport.

### Bon à savoir

Avec la souscription en ligne, vous avez **jusqu'au 22 du mois pour déposer votre dossier** complet et recevoir votre carte mobilités dès le mois suivant.



### Besoin d'aide ?

On vous écoute !

Nous sommes à votre disposition pour toutes questions ou informations.



Allo Naolib  
02 40 444 444



Site internet  
[pro.naolib.fr](https://pro.naolib.fr)



Espace mobilité  
Commerce Nantes



Appli  
Naolib